Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2021

N° 164 Mars

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Les goules du bocage du Val de Sienne	1, 3, 5
	2
	6
Calvaire de Condé-sur-Vire	7-8

Sommaire :

Une fois n'est pas coutume, il est fait appel à vos sens si vous randonnez ou vous baladez dans le bocage du val de Sienne. Les arbres nous réservent de belles surprises si l'on y prête attention.

Les goules du bocage du Val de Sienne

Les randonnées ou les balades dans le bocage du Val de Sienne peuvent être, pour qui en prend conscience , propices à fertiliser notre imaginaire. Et la nature, à ce titre ne manque pas de ressources, comme le démontrent ces images que j'ai prises au fil du temps. Notre imaginaire peut ainsi se transporter dans l'inattendu.

Cette recherche d'expressions ou de graffitis en tous genres à l'avantage de nous tenir éveillés, à être constamment à l'affût des merveilles de cette nature arborescente tout en faisant attention où on met les pieds. Car ce sont les arbres, qui selon ce qu'ils endurent, s'expriment et s'ouvrent à l'expectative. En tout cas ça donne du sens à notre exercice physique. Tous les muscles s'activent y compris les neurones du cerveau. C'est devenu une sorte de jeu. Nous

Un visage difforme dans le bocage de Hambye à Mauny. Le noyer nous fait découvrir un grand visage triangulaire aux deux yeux, un circulaire, l'autre en amande à des hauteurs différentes. Un long nez en arête, une fine bouche triangulaire et un menton tout juste souligné.

Un trôle à Cérences, entre Le Tourneur et Touzé. J'y vois le nez à la retroussette, une bouche, les yeux ouverts et une gorge très fournie de poils ondulés. Le crâne est dénudé et la chevelure en arrière.

Cimetières du Mesnil-Villeman

« *Le Mesnil belle épine* »

« Je songerai aussi aux morts du cimetière,

A ceux qui ne sont plus que de l'herbe et des fleurs,

A ceux dont les noms se lisent encore sur les pierres,

A la croix qui les garde jusqu'à la dernière heure ».

(Rémy de Gourmont)

La commune du Mesnil-Villeman possède une organisation territoriale constituée de deux enclos paroissiaux : Dragueville et Mesnil-Villeman réunis sous le patronyme du Mesnil-Villeman.

L'un et l'autre présentent un réel intérêt. L'enclos de Dragueville a cependant des points supplémentaires d'intérêt : l'if et la proximité du manoir.

Le cimetière du Mesnil-Villeman

Dispositions générales :

Il est situé en cœur de bourg (route du Doisnel, route Rémy de Gourmont, route du Fourré). Le cimetière est assis sur un plateau surélevé et de surface très peu pentue.

Clôture :

Le cimetière est entièrement clos de murets de maçonnerie en moellons de pierre de pays (1, 45 m de hauteur en moyenne à partir de la chaussée extérieur). Les plus récents de ces murs sont couronnés de briques rouges en terre cuite vernissée. Il subsiste une section plus ancienne du mur sur le flanc septentrional du cimetière en bordure de chemin. Les pierres sont jointoyées de larges bandes couvrantes au ciment de Portland.

Accès au cimetière :

Les usagers entrent dans le cimetière par un grand portail métallique à deux vantaux (non cadenassé et ne fermant pas) et portillon métallique, plein sud. Deux piliers monolithes en granit surmontés de sphères ovoïdes, portent le portail. Ces deux piliers ont été accidentés et présentent des cassures à leur base. Ils sont protégés par deux chasses roues. Un deuxième portillon métallique à un seul vantail existe au nord-est du cimetière après un franchissement de deux marches. Il n'y a pas de traitement de l'accessibilité (PMR).

Cheminements :

Le site est desservi par un réseau d'allées gravillonnées. Une allée périphérique de gravier rouge. Elle longe le pied de mur au nord et sans trouve aussi séparée par deux plates-bandes d'herbe à l'est ou deux autres plates-bandes arbustives à l'ouest.

Plusieurs allées transversales permettent les accès directs à l'église au centre du dispositif : une étroite allée piétonne en diagonale partant du portillon nord-est vers la porte de la sacristie ; une autre allée transversale partant du portail principal, au midi, vers la porte latérale sud et une autre allée transversale en diagonale partant du même portail sud pour aller vers le portail ouest de l'église.

Une courte allée permet l'accès à la croix du cimetière. Les intertombes sont extrêmement variables, au naturel autour des tombes plus anciennes, garnies de gravier blanc autour des sépultures plus récentes.

Une allée plus large, en gravier blanc, fait le lien entre le portail ouest de l'église et la grotte de Lourdes. Toutes les allées sont minéralisées.

Lotissement :

Le cimetière qui a été entièrement loti et de nombreuses sépultures se trouvent, avec le temps d'abandon, dissimulées sous l'enherbement. Ce lotissement est plus dense au bas du carré nord-ouest ainsi qu'au sud-ouest du site. Il reste peu de tombes du carré des enfants situé en pied de mur latéral du chœur au midi. Une carré avait été réservé aux soldats « morts pour la France » comme le précise la délibération du 12/6/1921, je cite : « don d'une concession gratuite à perpétuité à chacun des soldats morts pour la France dont le corps sera rapporté dans le cimetière communal ». Trente mètres carrés sont

alloués. Ce carré est limité à l'ouest par la petite allée qui mène à la croix du cimetière jusqu'à l'est. Le cimetière présente actuellement cinq ilots constitués : Un carré au nord, nord-ouest, de 17 rangs et 76 tombes repérables ;

Un à l'ouest, nord-ouest : … tombes ;

Un au sud, sud-ouest de 9 rangs et 78 tombes ;

Un triangulaire en plein sud de 4 rangs très courts pour ceux du centre et 22 tombes ;

Un au sud, sud-est de 10 rangs et 92 tombes + 4 du carré des enfants ;

Un au nord-ouest (jardin du souvenir).

Plusieurs sépultures ont été créées bien en dessous du niveau général du cimetière et cela provoque de profondes cuvettes.

Paysage et arborescence :

Il n'y a plus d'if ni d'autres arbres sur le site. Un if très documenté y avait été planté et bénit. Ce cimetière se caractérisait aussi par la présence d'une énorme et ancienne épine blanche dont les branches s'étendent en arc de cercle et forment un dais. On sait que l'if n'avait pas le privilège exclusif d'abriter le champ des morts. Il est à désirer qu'on respecte cette épine, vrai monument du règne végétal. Elle avait été repérée lors d'un voyage archéologique en 1853-54. Un buisson d'arbustes sommairement dégrossi s'épanouit sur le flanc de la chapelle funéraire au nord. Les surfaces non loties sont enherbées. Il y a des massifs de Bergénia à feuilles charnues (plante couvre-sol) notamment au septentrion au pied du mur

Nous voyons ici une chouette dans le bois des Monts-Cauvet à Hambye. Deux beaux yeux bien soulignés, un nez aplati, un ventre plein sous ses plumes et voici notre animal bien posé sur ce tronc.

Cérences, du côté de La Rousselière, un graffiti taillé dans l'écorce et répondant au nom de BUCK. Qui est-il ou était-il ? Ce personnage a par deux fois gravé son nom, ici et avant La Jourdannière. La taille est ancienne.

Quel est ce crâne d'animal qui semble être venu tout droit d'un désert où il s'est débarrassé de ses chaires. Nous l'avons vu à Cérences, mais je ne sais plus très bien où. Les cavités des yeux, des naseaux, la bouche ouverte sont présents. Est-ce une préfiguration d'une sècheresse comme le Sahel et tant d'autres régions les ont éprouvées ?

Gavray: un engoulant avalant un serpent.

Hambye: un bébé crocodile dans les bois du Mont-Cauvet

latéral du chœur ou couvrant plusieurs sépultures. Des aménagements paysagers contemporains ont été créés le long du mur ouest dissimulé par une belle haie de charmille. De nombreux plants de bruyères couvrent les deux plates-bandes ouest. Deux autres plates-bandes enherbées occupent les surfaces de part et d'autre du piédestal de la Vierge à l'est.

Qu'est devenu l'if planté dans le cimetière, près de la croix, distant d'icelle de 22 pieds du côté du levant, un peu au-dessus du pignon du chœur de ladite église, donné par Guillaume Dairou, fils de feu Nicolas demeurant à l'Hôtel Dairou, le premier mardi septième de janvier 1716, disant ledit Dairou l'avoir planté dans son jardin dans l'année mil sept cent. Il a neuf pieds de hauteur, une grosseur de neuf pouces (voir La voix du patrimoine de Sienne, n° 46 de novembre 2011).

Trois beaux arbres sur une propriété privée voisine apportent, en dehors du site, leur contribution paysagère au septentrion.

Equipements d'intérêt commun :

Le cimetière est doté d'un **ossuaire** (8) suite à la délibération du 4/2/2010 proposé et posé par Desfriches de Hambye, non identifié, au nord de l'église à la hauteur des travées latérales du chœur et peut-être d'un caveau d'attente à son côté (7).

Un **jardin du souvenir** a été créé dans l'angle nord-ouest du cimetière. La stèle pupitre appliquée sur le pan coupé du mur, porte l'identité de deux défunts aux cendres dispersées dans l'espace dédié.

Six cavurnes (installées en 2007) ont été disposés le long de la clôture végétale ouest. Une case contenant deux urnes (2013-2015) est occupée. Un banc de confort a été aménagé à proximité.

Une borne d'eau est aménagée à l'entrée du portail principal (fonte moulée d'intérêt).

Eléments de patrimoine commun :

Outre l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, de plan cruciforme, se dressent :

La croix du cimetière (calvaire) en granit bouchardé se compose d'un triple emmarchement, d'un dé trapézoïdal mouluré, d'un fût cubique et d'un croisillon de même profil sur lequel est représentée, en relief, l'image du Christ ;

Le monument aux morts de la Grande guerre sous la forme traditionnel d'un obélisque de granit sur soubassement et 4 obus de granit. Il n'y a pas de tombes de poilus à sa proximité (La croix de la Manche du 27 novembre 1920). **Une grotte de Lourdes** dressée sur une extension dudit cimetière à l'ouest dans l'axe de l'église. Elle fut bâtie en vœu expiatoire sur aux combats pour la libération de la commune en 1944 ;

Un monumental piédestal (escalier d'accès de six marches et plateforme, deux rampes) en appareil de grès (pierre de pays) et de granit sur lequel se dresse la statue de fonte moulée de la Vierge d'Overbeck qui a été restaurée par un artisan du Mesnil-Villeman en 2014-2015. La statue est posée sur un dé historié : M (monsieur) G (Guillaume) Lemonnier, prêtre vicaire du Mesnil-Vinneman, 1718 ;

Les quatre croix dressées aux points cardinaux. Elles marquent les limites du champ consacré. Elles proviennent probablement d'anciennes sépultures dont on aurait récupéré les croix pour y tracer une surface consacrée. En tout cas et en raison de cette disposition résultant d'une pensée intellectuelle et spirituelle, elles représentent, en place, ce réel intérêt pour le rôle qu'elles accomplissent.

Par contre ce cimetière n'a plus aucun des échaliers anciens.

Paysage architectural :

Ce cimetière présente une vingtaine de hauts monuments funéraires dans les formes diverses de : colonne, stèle, croix ainsi qu'une chapelle funéraire remarquable, en granit de taille, bouchardé et poli, toit en bâtière, fronton triangulaire, amortissements, éclairée de trois vitraux dont un latéral est fragmenté, porte d'entrée en bronze illustrée d'une croix, un autel et des éléments de clôture en pierre de taille, grilles de bronze (y compris pour protéger les baies) et portillon à deux vantaux également de bronze.

Trois croix de fonte en ligne correspondent aux tombes abandonnées des morts pour la France à l'est de la petite allée qui mène au calvaire du cimetière : Hallais (Georges) ; Briens (Emile) et XXXXX auxquelles j'ajoute les sépultures des poilus dont les corps ont été inhumés par ailleurs dans le cimetière, à savoir : Poulain (Arthur) ; Legentil (Victor) ; Dairou (Henri).

Les poilus inhumés dans les cimetières de la commune d'après les Registres de Catholicité : **Legentil (Victor, Prosper, Auguste)** : décédé chez lui le 22/10/1915, inhumé le 24/10/1915 ; **Vachot (Pierre, Adolphe, Jean)** : décédé chez lui le 02/05/1918, inhumé le 23/05/1918 ; **Dairou (Henri, Joseph)** décédé chez lui le 7/9/1918, inhumé le 10/09/1918 ; **Lemaitre (Désiré)** : décédé en 1915, inhumé d'après le journal en 1921 , pas de trace d'inhumation ; **Briens (Emile, Ernest, Victor)** : décédé le 23/05/1917, inhumé le 26/03/1923 ; **Hallais (Georges, Jacques, Philippe)** : décédé le 30/07/1918, pas de trace d'inhumation ; **Blondel (Charles)** décédé le 20/12/1916, pas de trace d'inhumation.

Le cimetière dans l'histoire :

1896 (juin) : délibération municipale pour la restauration des murs du cimetière. Il y a un déficit sur l'adjudication de 36,32 francs. La somme est inscrite au budget supplémentaire de l'année 1897.

1898 (2/6) : levée d'une imposition de quatre centimes pour l'achèvement des murs du cimetière.

Quelques inhumations dans l'histoire :

1918 (7/9) : Dairou (Henri, Joseph) mort à son domicile des suites de ses blessures (SSon n° 21 (6/3/1920) et 27 (19/4/1920) ;

1921 : inhumation définitive de Désiré Lemaître, mort glorieusement pour la France le 12/2/1915. La petite croix qui surmontait sa tombe à Malo-les-Bains (près de Dunkerque) était portée par le mutilé de la Grande-guerre. Monsieur Clouet, taxi et convoyeur funéraire se chargea de l'exhumation et du transport de la dépouille (La Croix de la Manche du 19/11/1921).

1927 (14/5) : inhumation de l'abbé Ernest Marie, curé depuis 28 ans (24/01/1899), décédé du 11 mai 1927. Son corps fut d'abord déposé au pied de la croix du cimetière puis il fut exhumé pour être ré-inhumé dans le chœur de l'église paroissiale six semaines plus tard et une dalle de granit de Vire fut posée sur sa sépulture en septembre 1927 par monsieur Rivière de Villedieu.

1933 (12/2) : décès et sépulture du corps de Jules Mesnage, président de l'union catholique du Mesnil-Villeman.

1946 (23/4) : inhumation du corps de Mère Mickaël des sœurs de la charité

partons presqu'avec cette perspective : qu'allons-

Singe, bouche ouverte, la Rairie à Hambye

nous spontanément découvrir? Et surtout qu'est-ce qui va se révéler dans notre imaginaire, quelle forme va nous interpeller. Car il s'agit bien de cela. Certaine expressions sont frappantes de réalisme, d'autres nécessitent de partager des points de vue et presqu'à chaque fois, il y a convergence d'opinion.

Un cochonnet se reposant

Alors n'hésitez-pas, laissez aller votre imaginaire, le bocage n'en sera que plus beau et faites des photographies pour illustrer vos propos.

Monstre aux aguets....

Ne serait-ce pas une lamie avec ses deux yeux, son bec pour déchirer, rappelant celle qui est sculptée sur une clé de voûte dans l'église de La Bloutière ?

Un carnivore préhistorique

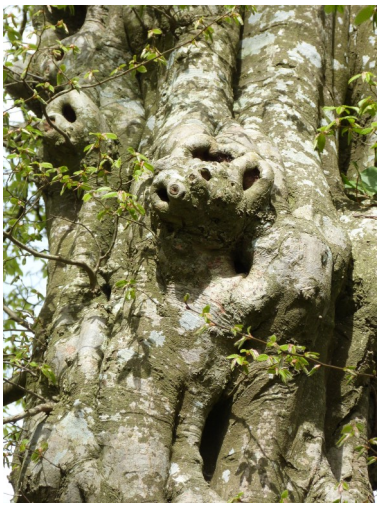

Quel monstre semble vouloir nous engloutir si on s'approche de trop près... La Baleine

Qu'est-ce donc: une empreinte de patte d'ours, deux canetons ? Les crêtes de Montabot

de Jésus (la Bucaille), 82 ans. Elle avait composé le cantique ND de Lourdes.

2015 (12/7) : décès du Colonel Jean-Pierre Bissey, dont le corps est inhumé le 16/7 au Mesnil-Villeman.

2016 (13/4) : obsèques du corps de Pierre Lebreton, ancien maire (notice nécrologique Ouest-France du 12/4/2016.

Origine des concessions pour servir de sépultures privées dans les cimetières de la commune :

1875 (21/11) : création des concessions pour servir de sépultures privées dans les cimetières de la commune ;

1875 (21/11) : 1ère concession perpétuelle de 4 m2 par la veuve Prével dont la demande avait été faite le 1er août 1875 pour la sépulture de feu son mari ;

1876 (13/02) tarif commun aux deux cimetières pour les trois natures de concessions : 15 ans, 30 ans, perpétuelle ;

1897 (7/2) : considérant que la grandeur de nos cimetières ne peut nous faire craindre, même à une date éloignée, un encombrement quelconque, la population tendant à diminuer de plus en plus, le Conseil municipal créée les concessions trentenaires dans les deux cimetières de la commune. 1897 (25/5) établissement d'un tarif pour les concessions dans le cimetière.

1897 (4/7) session extraordinaire du Conseil municipal à propos de la création des concessions de terrain pour servir de sépultures privées dans les cimetières de la commune.

Héritage funéraire local :

Le cimetière possède 61 croix de fonte parmi lesquelles quelques-unes sont brisées.

Croix de fonte et croix de calcaire dur (15) : ci git Pierre Desvages propriétaire, ancien maire de Mesnil-Bonant, ancien conseiller municipal, trésorier de la fabrique de Mesnil-Villeman, né en ce lieu le 7/3/1810 et décédé le 6/3/1883, priez Dieu pour lui ;

Tombeau, haute croix, calcaire dur : madame Vve Pierre Desvages née Estelle, Françoise Durfort à Mesnil-Bonant, décédée en ce lieu le 12/5/1886 âgée de 74 ans, priez Dieu pour elle. Signée Duccini, Coutances ;

Chapelle funéraire (1) : Joseph, Emile Jacquette, Paris (1886-1947) ; Emile, Léonard Jacquette (1844-1923) ; Stéphanie, Nathalie, Françoise Letourneur. Trois vitraux : le premier au fond, dédié au Sacré cœur et les deux autres sur les parois latérales (dont un brisé) représentant une croix d'or trilobée rayonnante brélée d'une couronne mortuaire de fleurs, deux mains appaumées, nuées et angelots. Epitaphe saisie partiellement « repose en paix père bien-aimé / humble travail et qui par ton labeur a su élever cette dernière demeure/ regrets éternels de tes deux enfants » (CP du 14/08/1892 où étaient déjà inhumées : Eléonore Jacquette (vers 1867), Michel Jacquette (+ 1867) et Jeanne, Noëlle Dairou (+ 1891).

Colonne tronquée de marbre blanc sur sarcophage de granit: famille Lainé-Beaufils pour la sépulture de Simonne Frétel (+ 1916). Signé Rougereau, Vire ;

Tombeau, haute croix fleurdelisée, granit bouchardé (4) ;

Tombeau, haute stèle, granit poli, croix rayonnante, épitaphe « Credo » (9) : famille Leroux-Allais ;

Tombeau, sarcophage tectonique, croix en relief, vasque, moulures, signé Rivière, Villedieu : famille Cruet-Cacquevel ;

Tombeau, sarcophage, granit, courte stèle (17) : Fernand Boudier (1902-1962), instituteur (+ 1962) et Juliette Desvages, 1907-1972 (+ 1972) ;

Clôture de fonte (au pied de la chapelle funéraire) et deux croix de fonte ;

Tombeau, haute croix cubique, sarcophage tectonique, plaque à la mémoire de : Adrien Faucon mort au champ d'honneur à Maurepas le 13/7bre/1916 à l'âge de 39 ans ;Croix de ciment moulé sur Golgotha, liane de lierre : anonyme ;

Tombeau, haute stèle, granit poli (2) : famille Gautier-Besnier, Auguste Gautier (1880-1940), conseiller municipal (+ 1940) ;

Tombeau, haute croix, granit poli, arts décoratifs : famille Cruet-Lucas, à la mémoire de René Cruet, maire du Mesnil-Villeman (1893-1941), Aline Cruet née Lucas (1900-1989) ;

Tombeau reconstitué, courte stèle : ici repose pour l'éternité René James ;

Croix de fonte ajourée, saintes femmes (5) : Pierre Hulin (1832-1871), Marguerite Auvray (1832-1902) ;

Clôture de fonte et deux croix (6) ;

Tombeau, gravier lavé et mosaïques de tesselles : famille Jacquette-Péronne (10) ;

Croix de fonte ajourée, rosace, piéta (11) : Désirée Sicard Vve Auguste Beslon (+ 3/9bre/1896) ;

Tombeau, haute stèle, granit poli (12): famille Desvages-Lehodey, Ferdinand Desvages, maire du Mesnil -Villeman (1877-1939) et Eugénie Lehodey (1885-1941);

Stèle, croix sommitale, calcaire dur (13), marbre blanc brisée et renversée : François Rommy né au Mesnil-Villeman le 12 Pluviose An IX, vicaire, ensuite curé de ce lieu, décédé le 17/02/1870, I DONA EI BEONUM (calice en creux) ;

Dalle tombale illustrée d'un calice en relief dans un cadre (14), épitaphe sommairement taillée : J. A. Anquetil ;

Alignement de trois croix de fonte (14) : dont une croix de fonte ronde (arbre de vie) chrysanthèmes, typhas : Georges Hallais, caporal au 65e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 28 juin 1918, à Fes-Bas (Aisne) âgé de 25 ans ; Emile Briens tombé glorieusement au bois de la Gril.. dans sa 25e année ; l'identité du 3e n'est plus connue. .

Sarcophage tectonique, croix en relief : Marie, Mathilde de Gourmont, comtesse de Gourmont, + 4/7/1899;

Informations du public :

Un panneau d'affichage est appliqué contre le mur de l'église. Il contient un règlement du cimetière apposé fin 2009 qui n'a aucune validité administrative puisqu'il y est précisé « suite à la délibération du Conseil municipal du 10/12/2009 ». Le Conseil municipal n'a aucune compétence en cette matière ; il ne peut donc délibérer sur son contenu.

A suivre....

Le calvaire de Condé-sur-Vire

Sur les hauteurs de la ville, à la pointe formée par un chemin d'accès au stade municipal Henri Binet et la route départementale de Saint-Jean, juste à l'avant du château d'eau illustré d'un monu-

mental décor peint représentant la base de canoé-kayak, se dresse le calvaire souvenir de la mission de 1875. Ce triangle enherbé récemment planté de quelques arbustes en ligne ou en massif est ponctué de 4 bornes en granit bouchardé. Un quintuple emmarchement sous forme de degrés taillés assemblés et moulurés sert de support à une base monolithe qui reçoit le dé. Celui-ci présente la forme trapézoïdale habituelle. Ses angles ont été adoucis, cintrés et s'inscrivent dans un décor ciselé. La tablette basse du dé, de profil saillant, offre de face, une dédicace « 40 jours d'indulgence ». Deux des quatre faces du dé sont illustrées : en façade d'un IHS avec une croix fleurdelisée, et des jeux de volutes s'inscrivant dans un écu. A l'opposé, à l'arrière, se trouve gravé l'historique de cette croix « 1876/calvaire de Condé/donné par les habitants/terrain offert en souvenir/de/M. Heurtevent/Christ don de M. Michel ». Les autres faces sont lisses et simplement bouchardées. Le sommet du dé présente la forme traditionnelle de l'atelier, une haute collerette couronnée d'un bourrelet rond. Celle-ci est ici en bon état. Le haut fût de base carrée se dresse. Cette base dès son traitement a été travaillée par les artistes granitiers pour offrir un arbre octogonal. Les chanfreins créés servent à un abondant décor en relief, s'étageant comme dans l'ensemble des productions de l'atelier. Deux volutes dans une collerette lancent le décor dense, rythmé et richement exécuté. Deux effigies imberbes sont représentées au-dessus de ces volutes. Elles présentent des chevelures longues et ondulantes. Le nez de l'une d'elle a été épaté par un accident. Des dais à triple frontons surmontés de lis protègent ces effigies et donnent aussi naissance à des tablettes sur lesquelles sont sculptés en relief deux personnages debout, vêtus de chasubles. Ils ont, tous les deux, leur main posée sur la poitrine et semblent tenir un objet. Les cintres supérieurs des niches dans lesquelles se trouvent ces personnages sont illustrés de rayons formant soleil. Deus

autres dais, richement réalisés, avec leurs triples frontons triangulaires, supportent chacun quatre tours crénelées d'une ville fortifiée. Est-ce la Jérusalem céleste telle que je l'ai trouvée sur le calvaire de Saint-Sever-Calvados ? Deux autres volutes dans une collerette sont exécutées au-dessus des dais et deux pinacles aux toits polygonaux très effilés, surmontés de lis, s'élancent le long du chanfrein. Les facettes des pans coupés des pinacles sont rythmés par des colonnes torses qu'on appelle aussi colonnettes de Salomon. Deux grandes volutes sont représentées, l'arrière et à l'opposé de cette monumentale composition. C'est le seul décor des facettes opposées. Le sommet du fût, particulièrement haut, supporte à son tour un chapiteau à facettes polygonales. Celles-ci sont ornées de décor en relief réparti sur deux étages. On y trouve des effigies, des palmettes, des crochets. Enfin, le croisillon, de même profil, s'élance à son tour. Ses extrémités sont illustrées de pétales de fleurs (marguerite) comme à l'habitude de ce que font les sculpteurs et que je retrouve sur plusieurs monuments déjà décrits. Un Christ en fonte est appliqué contre ce croisillon. Ses pieds reposent sur un suppedanum. Un registre de fabrique est conservé par les archives départementales de la Manche en possession depuis leur versement du fonds paroissial de Condé-sur-Vire dans la série 300 J sous le numéro 44. Le procès-verbal de la bénédiction du calvaire est consigné sous ses folios 29-30. Voici ce qu'il dit, je cite: « le dimanche neuf juillet 1876, jour la fête de l'ordination de Saint-Martin, notre premier patron, une fête magnifique à laquelle près de trois mille personnes, tant de la paroisse que venues des autres localités, a eu lieu à Condé-sur-Vire. Il s'agissait de la bénédiction du nouveau calvaire érigé en souvenir de la mission donnée par monsieur le curé à ses paroissiens pendant le

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

mois de septembre 1875, à l'occasion du Grand jubilé. Cette pieuse cérémonie a été présidée, en l'absence de Monseigneur, par le très révérend Père Yvetot, supérieur des missionnaires de Notre-Dame-sur-Vire, qui après un discours remarquable prononcé au pied de ce beau monument, a procédé à sa bénédiction. Le matin, le Père Beaudry nous avait déjà préparés à cette touchante cérémonie, par un discours plein d'onction et d'éloquence. Notre calvaire est le fruit de dons particuliers et d'une quête entreprise avec succès par monsieur l'abbé Hédouin, vicaire de Condé-sur-Vire, s'élève sur un terrain généreusement offert par mademoiselle Freulet, en souvenir de son oncle, monsieur Heurtevent. Le Christ est un don de monsieur Michel Olivier, dit Le Roy. Outre les révérends Pères Yvetot et Beaudry, monsieur le curé de Mesnil-Raoult, le curé de Sainte-Suzanne, le curé de Précorbin, le curé de La Chapelle-du-Fest, le vicaire de Saint-Jean et monsieur l'abbé Collin, aumônier de l'hospice de Torigni, ont bien voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de cette fête. Pour engager davantage les habitants de Condé à visiter le lieu où s'élève la croix du divin maitre, Monseigneur Germain; évêque de Coutances et Avranches, a bien voulu, sur ma demande, accorder quarante jours d'indulgence à toute personne, qui avec les dispositions requises, ira prier au pied du calvaire et y récitera au moins un Pater et un Ave aux intentions de l'église. Cette indulgence est applicable aux morts comme aux vivants. Condé-sur-Vire, le 15 juillet 1876, le curé de Condé-sur-Vire, Lemaitre ». L'auteur du procès-verbal n'a aucune pensée pour ceux qui se sont évertués à réaliser ce monument. Il n'y a, par ailleurs, dans ce registre, aucune décision pour valider l'engagement paroissial, ni billet de souscription, ni liste de donateurs, ni estimation des résultats financiers de l'opération. Ces autres documents ont été forcément produits mais leur intérêt n'a peut-être pas été suffisant pour en justifier la conservation. A moins qu'un jour.....